



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5892>

Département(s) de publication : **52, 55**

Annonce n° **26-5892**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CCI MEUSE HAUTE MARNE

Correspondant : MME SCHWEITZER Mireille, Acheteuse

Adresse : 55 RUE RUE DU PRESIDENT CARNOT, 52100 SAINT DIZIER

Coordonnées :

Téléphone : 0387523117

Courriel : m.schweitzer5552@grandest.cci.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2925082&orgAcronyme=l2m>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Organisation de l'évènement Salon des Savoir-Faire Industriels - Edition 2026

Lieu d'exécution : 00 Rue de la Piscine Centre sportif et culturel Robert Henry, 52800 Nogent

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La salon se tient le 26 mars 2026 à Nogent. Le détail des prestations souhaitées figure au CCTP.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Cf CCTP

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/02/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026 /CONSU/01

Renseignements complémentaires : Lots 1 et 2 : marché ordinaire, à forfait - Lot 3 : Accord-Cadre à bons de commande avec un maximum pour toute sa durée en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique : Chaque marché/accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique - Visite facultative Les candidats souhaitant visiter le site devront prendre rendez-vous en envoyant un mail à Thierry Ponce thierry.ponce@villedenogent52.com : 06.08.23.27.76. Attention, dans un gage de transparence de la procédure, lors des visites, les demandes de renseignements complémentaires sur la consultation ne sont pas autorisées. Ces demandes devront être faites via la plateforme dématérialisée dans la rubrique « Question/Réponse » dans les délais prévus au présent règlement de la consultation - Le marché est conclu à compter de la date de la notification jusqu'au 27 mars 2026. La date prévisionnelle de notification du marché est le 15 février 2026.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Contact : M LE PRESIDENT

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2925082&orgAcronyme=l2m>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : CCI MEUSE HAUTE MARNE

Contact : M LE PRESIDENT

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2925082&orgAcronyme=l2m>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour un lot

- Lot(s) 1 - Achat de structures modulaires

Etendue ou quantité : Cf CCTP

- Lot(s) 2 - Prestations électriques sur les stands

Etendue ou quantité : Cf CCTP

- Lot(s) 3 - Prestations traiteurs & services

Etendue ou quantité : Des quantités estimatives figurent au CCTP

Date de livraison du lot : 26/03/2026

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2026